

# Savoir faire ses demandes de prestation

(à lire et à conserver)

(Les conditions d'attribution des prestations s'apprécient à la date d'adhésion de la Scop à l'Union Sociale des Scop et des Scic)

## VACANCES COOPÉRATEUR

(Article 6-3-1-3 du règlement d'administration intérieur)

**Vous avez 6 mois pour nous adresser vos demandes à compter du 1<sup>er</sup> jour du début de la prestation (art.3)**

**Vous avez 6 mois de présence** le jour du départ en vacances.

**Vous n'avez déclaré** pour les impôts de l'année passée **aucun enfant à charge** (majeur ou mineur), vous n'avez perçu aucune prestation pour un enfant l'année en cours.

**Vous pouvez produire une attestation de séjour.**

**Le séjour est réalisé !**

...Alors vous pouvez demander à votre SCOP employeur un imprimé de demande de prestation que vous complétez.

Cet imprimé, sur lequel figurera la date d'entrée dans la Scop, devra être tamponné et signé par la personne responsable de la SCOP.

**Vous et votre conjoint n'avez jamais été bénéficiaires de nos prestations,** vous devez nous adresser la copie de votre carte d'identité et celle de votre conjoint.

**Vous n'avez pas à nous adresser à chaque demande la copie de votre livret de famille, de votre carte d'identité et de votre RIB.**

**Dans les deux cas vous nous adresserez**

**avec l'imprimé  
de demande**

**Un justificatif de domicile commun** (copie du PACS, justificatif de vie maritale, etc.).

**Les deux premières pages de votre avis d'imposition** (Le nom et les coordonnées postale, la composition du foyer fiscal) de l'année passée, l'avis d'imposition (N-1) sur les revenus de l'année N-2 (la vôtre et celle de votre conjoint).

**Le justificatif de la prestation :** attestation sur l'honneur jointe à notre imprimé, complétée et signée, précisant le nom de chaque membre du couple participant au séjour.

*La prestation est attribuée sous forme de chèques vacances pour chaque membre du couple.*

**Tout dossier incomplet retarde son traitement. La non production de l'avis d'imposition de l'année dernière** aura pour conséquence le non traitement de la demande de prestation.

**L'envoi de l'avis d'imposition de l'année en cours est une perte de temps.  
Ce document sera détruit.**

## PROTECTION DES DONNÉES (coopérateur uniquement)

### À nous adresser avec une demande de prestation

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD- règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) entre en vigueur à compter du 25 mai 2018 et impose de nouvelles obligations aux structures qui ont recours à un traitement informatique de données à caractère personnel.

Ce règlement s'applique au traitement des données que l'Union Sociale des Scop et des Scic collecte pour gérer les œuvres sociales du mouvement coopératif.

Aussi, nous vous remercions de nous donner votre accord pour conserver les données personnelles que vous nous transmettez pour bénéficier de nos prestations.

**Nous vous informons que l'accès aux prestations ne sera possible que si l'on peut enregistrer les données personnelles nécessaires au traitement de vos demandes et les conserver. Dans le cas contraire nous ne pourrons pas vous attribuer nos prestations.**

Nous tenons à vous informer que ces données restent strictement confidentielles et ne sont exploitées que par nos services. En aucune manière elles ne sont diffusées et nous avons pris toutes les mesures en vigueur pour qu'elles ne soient pas divulguées.

Notre système informatique est protégé des attaques malveillantes.

**Merci de nous renvoyer ce document en apposant la mention :**

***« J'accepte que l'Union Sociale des Scop et des SCIC conserve mes données personnelles aux fins de traiter uniquement mes demandes de prestations »<sup>1</sup>.***

Vous avez la possibilité de vous rétracter en adressant à l'Union Sociale des Scop et des Scic un courrier demandant que vos données personnelles soient détruites.

Nom et Prénom du coopérateur : \_\_\_\_\_

Nom de la Scop ou la Scic employeur : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> *mention manuscrite à rajouter :* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date et signature

Ni agrafe,  
ni scotch,  
les documents  
seront  
numérisés

# VACANCES COOPÉRATEUR

SCOP N° Confédéral

**Vous avez pris connaissance** des conditions d'attribution et vous les respectez (ancienneté, pas d'enfant à charge, période éligible). **Vous devez joindre à cet imprimé les pièces justificatives exigées.** Cette prestation est attribuée sur la base de **votre avis d'imposition de l'année dernière** et vous sera versée une fois par an et par membre du couple désigné ci-dessous **si la demande nous parvient dans les 6 mois qui suivent la date du premier jour de vacances.**

**Mode de paiement :** chèques vacances.

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD- règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) entre en vigueur à compter du 25 mai 2018 et impose de nouvelles obligations aux structures qui ont recours à un traitement informatique de données à caractère personnel. Ainsi, nous vous remercions de nous donner votre accord pour conserver les données personnelles que vous nous transmettez pour bénéficier de nos prestations.

**N'oubliez pas de nous renvoyer la page « Protection des données » avec la mention manuscrite, datée et signée.**

## SALARIÉ

Mail : \_\_\_\_\_  
*indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

## COOPÉRATIVE

Mail : \_\_\_\_\_  
*indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail*

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Temps complet  
Temps partiel..... heures hebdomadaires

Cachet

*Nous attestons que le salarié ci-dessus désigné  
est employé dans notre coopérative depuis le : .....*

A.....le .....

Signature

## COOPÉRATEUR ET SON CONJOINT BÉNÉFICIAIRE

Noms	Prénoms	Situation de famille

## PIÈCES À JOINDRE

Si votre foyer n'est pas créé dans nos fichiers :  copie de la carte d'identité de chaque membre du foyer

Vous n'avez pas à nous adresser la copie du livret de famille ou de la carte d'identité à chaque demande.

**OBLIGATOIRE**

- Attestation sur l'honneur complétée et signée.
- Les 2 premières pages de l'avis d'imposition de l'année dernière pour chaque membre du foyer (N-1 sur les revenus de N-2) (le nom et les coordonnées postales, la composition du foyer fiscal)

Union Sociale  
des SCOP  
et des SCIC

Adresser votre demande tamponnée et signée par le responsable de la SCOP à  
**UNION SOCIALE DES SCOP ET DES SCIC**

61, Boulevard de Picpus - 75012 Paris - Tél : 01 43 07 18 08 - Fax : 01 43 41 50 44 - E-mail : union.sociale@wanadoo.fr

lescop  
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
ET PARTICIPATIVES

# Attestation sur l'honneur

## SÉJOUR

Désignation de la résidence de vacances : \_\_\_\_\_  
(familles, village de vacances, location, hôtel, camping-caravaning, etc...)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## DATES DU SÉJOUR

ARRIVÉE	RETOUR

**Je soussigné, certifie sur l'honneur que :**

Noms	Prénoms

**ont bien séjourné aux lieux et dates indiqués ci-dessus.**

**LA PRODUCTION  
DE CETTE ATTESTATION  
EST OBLIGATOIRE**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

# Attestation de congés principal

**Pour les séjours qui se sont déroulés en dehors de la période courante de juin à octobre**

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ Représentant de la Scop \_\_\_\_\_

N° confédéral \_\_\_\_\_ atteste que Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

salarié de la Scop depuis le \_\_\_\_\_

a pris son congé principal du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

(minimum 15 jours calendaires soit 10 jours ouvrés)

Début du congé	fin du congé

**Bon pour valoir ce que de droit.**  
(Attribution de la prestation «Voyage coopérateur»)

**LA PRODUCTION  
DE CETTE ATTESTATION  
EST OBLIGATOIRE**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

Nom : \_\_\_\_\_

Rénom : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_